Image not found or type unknown

livraison d'un ordinateur et frais de transport

Par **carante**, le **24/07/2009** à **22:58**

Bonjour,

Il y a deux mois de cela, désirant acquérir un ordinateur, je tombe sur une occasion intéressante, je décide donc de contacter le vendeur. Celui-ci me répond en me disant qu'il est prêt à me vendre cet ordinateur... Je lui demande de me le réserver et lui fait la promesse (par mail rien de signé) de lui acheter quand j'aurais l'argent en ma possession. Arrive alors le mois de juillet où j'engage les discussions au sujet de cet ordinateur, nous convenons tous les deux d'une transaction de 1000 € pour cet ordinateur et il m'assure qu'il a déjà réglé les frais de transports que l'entreprise dans laquelle il a stocké l'ordinateur demande, le vendeur veut que je le paye en mandat, ce que je fais, sans objecter. Le problème c'est que l'entreprise, peu de temps après m'avoir confirmé la livraison de mon ordinateur (qui aurait dû s'effectuer le lundi 19 juillet vers 15h) me réclame 560 € de frais "d'enregistrements et d'assurances", actuellement ces 560 € ont été réglés par le vendeur, ce que j'ai refusé de payer, pris au dépourvu (le vendeur m'a également affirmé son étonnement. Voilà qu'aujourd'hui l'entreprise de livraison veut me "traîner en justice (envoyer une convocation)" si je ne paye pas l'ordinateur.

Que dois-je faire, qui a raison, l'entreprise de livraison a-t-elle le droit de s'impliquer autant et de me mettre à ce point la pression... ?
Puis je me retracter et recuperer mon western union ? Si oui comment ?

Merci beaucoup pour votre future réponsecarante

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés